

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NERS

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU GARD

CCAS N° 2023.04.04

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
11	11	8

DATE DE LA CONVOCATION
03 avril 2023

DATE D’AFFICHAGE
03 avril 2023

OBJET DE LA DELIBERATION
FINANCES : vote du budget primitif 2023

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L’an deux mil vingt-trois le onze avril,
à 18h00 le Conseil d’Administration du CCAS de NERS,
régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit
par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances.
Sous la présidence de : Monsieur Patrice PUPET,
Président.

Présents : Patrice PUPET, Christine MARTINEZ, Anne
GESSELLE, Christine VRIGNON, Isabelle ARCIDIACO,
Jacky VIALLET, COULET Grégoire, Stéphanie
BOUGEARD.

Absents excusés :

Absents : Alain APARISI, Monique GRAS, Marie
MOINE-PICARD.

Madame ARCIDIACO Isabelle est élue secrétaire de
séance.

La séance est ouverte à 18h00 suivant ordre du jour.

Monsieur Patrice PUPET, Président du CCAS de Ners, présente le budget primitif 2023 dont les dépenses et les recettes de fonctionnement s’équilibrent à 6 732.97 euros.

Après délibération, le Conseil d’Administration du CCAS vote à l’unanimité le budget 2023 ainsi présenté.

Je certifie le caractère exécutoire de la
présente délibération compte tenu de la
transmission en Préfecture le 20/04/23
et de la publication le 20/04/23
Pour copie conforme au registre.
Ners, les jour, mois et an que dessus.
Le Président,
Patrice PUPET



Le Président
Patrice PUPET